

# Négociation Plan handicap



30 juin 2023

Liminaire



## Déclaration Solidaires Finances

Tout d'abord, nous aurons besoin de quelques éclaircissements de votre part quant au calendrier. S'il n'y a pas d'obstacle majeur sur le sujet, cette accélération sur la fin du 1er semestre nous a surpris. Et nous attendons un retour sur ce qui a motivé cette dernière.

Sur le fond, nous ne ferons pas ici preuve d'une grande originalité, par rapport à un positionnement général habituel :

- ✓ Nous n'avons pas de prévention générale contre le principe de négociations, même si nous considérons que ce mode n'est pas systématiquement l'alpha et l'omega du dialogue social.
- ✓ Toutefois, ces dernières doivent emporter un contenu et une portée concrète.

À défaut, nous serions dans l'affichage pur (enfin, surtout celui du ministère ...). Et ce n'est pas le sens que nous voulons donner au dialogue social.

Au cas d'espèce, nous sommes là sur un sujet complexe et délicat. Et particulièrement sensible car nous sommes là par nature dans l'humain, individuellement et collectivement. En effet, il s'agit à la fois du vécu de la personne en situation de handicap et de la façon dont le collectif de travail appréhende la situation.

Dès lors, un exercice creux serait non seulement décevant pour nos pauvres petits cœurs syndicaux (même si on en a une certaine habitude...). Mais ce serait (et là, nous redeviendons pleinement sérieux) une faute de goût, eu égard à la nature du sujet. Pour aller plus avant dans notre pensée profonde, dans nos échanges à titre général, il y a parfois une part de théâtre (comédie, tragédie, cela dépend ...), avec des rôles bien campés. Mais sur ce sujet, ce serait franchement regrettable de ne pas pouvoir apporter du concret aux personnes concernées.

Pour illustrer très concrètement nos attendus, nous pouvons même nous appuyer sur le texte tel qu'il a été élaboré. En préambule, vous revenez sur la mission Handicap (1991), les 20 référents directionnels et les 200 référents locaux au sein des structures. Fort bien.

Mais les questions qui se sont posées et qui sont toujours d'actualité sont, entre autres :

- ✓ de quels moyens disposent ces référents ?
- ✓ quelle est la part d'investissement qu'ils/elles peuvent dédier à ce sujet sachant que c'est une mission parmi d'autres ? (et que les sphères RH « chôment » assez peu en termes de rythme de travail...).

Au travers de cette simple illustration, nous sommes un peu au cœur du sujet. En tout état de cause, cela pourra vous aider à cibler les attentes sur le sujet qui tournent essentiellement sur les carrières des personnes handicapées au sein de notre administration et leur inclusion totale et réelle dans le monde du travail.

Il faudra aussi éviter un phénomène que l'on a pu observer dans un certain nombre de sujets.

# Négociation Plan Handicap

30 juin 2023

## Liminaire

Il y a plusieurs Bercy dans Bercy. On distingue ici une administration centrale, porteuse d'initiative (peut-être aussi parce qu'elle en a plus les moyens ...), qui est une sorte de vitrine. Et un niveau déconcentré qui a beaucoup plus de mal à faire vivre et à décliner concrètement ces orientations. Il ne s'agit pas du tout ici de noircir les desseins des niveaux locaux, mais simplement de constater qu'ils peuvent avoir différentes contraintes, qui ne leur permettent pas de s'investir puissamment dans ces thématiques. Elles y arrivent parfois aussi, mais éventuellement sous la houlette d'un cadre ou l'autre auquel le sujet tient à coeur.

Au passage, c'est aussi l'occasion de rappeler ici que Bercy a plutôt été moteur dans la prise en compte du handicap. Il semblerait que ce soit moins vrai aujourd'hui. Cet accord, s'il prospère peut-être une sorte d'aiguillon pour redoubler d'efforts sur le sujet.

S'agissant de la lettre de ce projet d'accord, nous aurions par ailleurs une série de remarques sur sa formulation :

Il s'agit notamment de la notion de « compensation optimale »

Évoquer une philosophie d'action n'est pas non plus sans nous interroger.

Des reformulations seront sûrement nécessaires pour avoir un texte avec des implications plus concrètes.

Paris, le 30 juin 2023